

ACTION URGENTE

DES MANIFESTANTS RISQUENT DES POURSUITES INJUSTES

Des militants associatifs et des membres d'une communauté indigène qui manifestaient contre la construction d'un parc éolien à Oaxaca, dans le sud du Mexique, ont été attaqués et blessés le 28 octobre. Amnesty International craint que la mort d'un homme ne serve de prétexte pour poursuivre injustement les manifestants et décourager de futurs rassemblements.

Le 28 octobre, des membres de l'Assemblée des peuples de l'isthme pour la défense de la terre et du territoire et du Comité de résistance au projet éolien d'Unión Hidalgo ont organisé, sur le tronçon de la Panaméricaine qui relie La Venta à Unión Hidalgo, une manifestation contre la construction de turbines à vent sur leurs terres.

D'après les informations reçues, des membres de la communauté voisine de La Venta qui sont favorables au parc éolien sont arrivés et ont menacé de mettre un terme au rassemblement. Les participants ont invoqué leur droit de manifester pacifiquement mais d'autres hommes sont apparus, armés de pistolets et de machettes. Les instigateurs de la manifestation, notamment **Bettina Cruz Velazquez** et **Juan Regalado Martínez**, ont reçu des coups de pied et de poing qui les ont mis à terre et ont été menacés de mort. Le chef de la bande armée s'apprêtait, semble-t-il, à abattre Juan Regalado Martínez, un homme de 61 ans qui souffre de diabète, mais un membre de son groupe l'en a empêché. Les manifestants se sont enfuis et ceux qui ont été blessés ont bénéficié de soins médicaux.

Cependant, Reynaldo Ordaz Velásquez, l'un des hommes liés à la bande armée, a été tué par balle dans des circonstances floues. Les autorités sont arrivées sur les lieux après l'homicide et des membres du groupe ont prétendu que les manifestants en étaient responsables. Les médias locaux ont relayé cette version des faits et l'enquête diligentée par le parquet général de l'État d'Oaxaca semble également adopter ce point de vue. Amnesty International craint que celle-ci ne soit pas impartiale ni exhaustive, et qu'elle ne permette donc pas d'établir les faits et d'en poursuivre les responsables présumés. En revanche, elle pourrait servir à poursuivre injustement des manifestants et à décourager les manifestations contre le parc éolien.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités à fournir une protection adaptée aux petits exploitants agricoles d'Unión Hidalgo et aux défenseurs des droits humains qui les soutiennent dans leur protestation contre la construction d'un parc éolien, en particulier ceux qui ont déjà été menacés ou attaqués et sont susceptibles de faire l'objet de poursuites pénales injustes ;
- demandez qu'une enquête exhaustive, rapide et impartiale soit ouverte sur l'homicide de Reynaldo Ordaz Velásquez ainsi que sur l'attaque contre les manifestants, que les conclusions en soient rendues publiques et que les responsables présumés de ces agissements soient traduits en justice ;
- priez instamment les autorités de faire respecter le droit de manifester pacifiquement et le droit des communautés indigènes de donner ou non leur consentement préalable, libre et éclairé sur la base d'informations fiables et précises concernant les projets de construction qui ont des répercussions sur leur vie et leurs moyens de subsistance.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 13 DÉCEMBRE 2011 À :

Gouverneur de l'État d'Oaxaca
Lic. Gabino Cué Monteagudo
Gobernador, Ciudad Administrativa
Benemérito de las Américas, Edificio 7,
Nivel 3, Carretera Oaxaca-Istmo Km.
11.5, Tlalixtac de Cabrera, C.P. 68270,
Oaxaca, Mexique
Formule d'appel : *Estimado Señor*
Gobernador, / Monsieur le Gouverneur,

Ministre de l'Intérieur
Lic. José Francisco Blake Mora
Secretario de Gobernación
Abraham González No.48
Col. Juárez, Del. Cuauhtémoc
México D.F., C. P. 06600, Mexique
Fax : +52 55 5093 3414
Courriel : secretario@segob.gob.mx

Formule d'appel : *Estimado Señor*
Ministro, / Monsieur le Ministre,
Copies à :
Proyecto de Derechos Economicos
Sociales y Culturales (Projet sur les droits
économiques, sociaux et culturels)
Courriel : proyectodesc@gmail.com

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays (adresse(s) à compléter) :

Nom(s), adresse(s), numéro de fax, courriel, formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 315/11. Pour en savoir plus : <http://amnesty.org/fr/library/info/AMR41/068/2011/fr>.

AMNESTY
INTERNATIONAL



ACTION URGENTE

DES MANIFESTANTS RISQUENT DES POURSUITES INJUSTES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Au Mexique, il arrive fréquemment que des projets industriels ou immobiliers ayant des répercussions sur les populations indigènes et les communautés paysannes soient mis en œuvre en l'absence d'informations fiables ou de consultation et sans que le consentement préalable, libre et éclairé des intéressés ait été recueilli. Par conséquent, les membres de ces communautés protestent et demandent à être entendus et consultés – comme ils en ont le droit. Amnesty International reçoit régulièrement des informations faisant état de l'utilisation abusive du système pénal contre des défenseurs des droits humains et des militants associatifs qui organisent des manifestations pacifiques pour demander le respect de leurs droits – utilisation qui se traduit par un harcèlement judiciaire, des procès iniques et des condamnations douteuses.

Noms : communauté indigène d'Unión Hidalgo, Lucila Bettina Cruz Velazquez et Juan Regalado Martinez

Genre : communauté indigène d'Unión Hidalgo (hommes et femmes), Lucila Bettina Cruz Velazquez (femme) et Juan Regalado Martinez (homme)

Action complémentaire sur l'AU 315/11, AMR 41/069/2011, 1^{er} novembre 2011